

Coronavirus – Covid19

Conseils aux salariés pour se protéger lors de la reprise du travail



AVANT de reprendre le travail

- » Je contacte mon employeur pour connaître la nouvelle organisation et les modifications éventuelles concernant mon poste de travail (télétravail, horaires, process de travail...).
- » Je demande si une personne de l'entreprise a été désignée et nommée « référent COVID ». C'est elle qui m'accueillera et me donnera les mesures de précautions à respecter.
- » Je prends connaissance des principes généraux du plan de continuité de l'activité.

À LA REPRISE du travail

- » Je me lave les mains dès l'arrivée dans l'entreprise et plusieurs fois par jour.
- » Je respecte les consignes transmises par ma direction et le référent COVID : accès vestiaires, utilisation d'équipements de protection adaptés, pause déjeuner, horaires...
- » J'organise mon travail en tenant compte des consignes.
- » Je respecte les gestes barrières.
- » Je respecte la distanciation d'un mètre minimum lors des échanges avec mes collègues.
- » J'aère régulièrement mon bureau.
- » Je désinfecte toutes les surfaces que j'ai utilisées en salle de pause ou en salle de réunion : poignées de portes, poignées de frigo et autres matériels, boutons d'imprimante, interrupteurs...
- » Je remonte à ma direction ou au référent COVID toute difficulté ou tout dysfonctionnement en lien avec les mesures de protection.
- » Je suis à l'écoute de mes collègues pendant cette période difficile et garde une attitude bienveillante envers eux.
- » Si je ressens une sensation de mal être psychologique, je peux solliciter mon équipe en santé au travail qui m'orientera si nécessaire vers une cellule d'écoute ou un professionnel extérieur.
- » Je me lave les mains avant de quitter l'entreprise et en arrivant chez moi.

POUR M'AIDER ou pour en savoir plus

- » Consulter le référent COVID de mon entreprise
- » Consulter les représentants du personnel de mon entreprise

- » Consulter le [dossier Coronavirus](#) sur le site internet du SMIA
- » Si besoin, appeler l'équipe de Santé au Travail du SMIA qui me suit, ou contacter le standard du SMIA : 02 41 47 92 92

- » Pour toute question relative à l'épidémie, appeler le numéro vert national : **0800 130 000**